

(1) _____
Prénoms _____
Nom (2) _____
_____ ⁽³⁾ le _____ heures _____
à _____
à _____
_____ ⁽⁴⁾ de ⁽⁵⁾ _____
et de ⁽⁵⁾ _____
Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° _____
le _____ ⁽⁶⁾ _____
L'officier de l'état civil
Sceau (6)

MENTIONS MARGINALES (7)

MARIAGE célébré à _____

le _____
Il a été déclaré ⁽⁸⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____

MENTIONS MARGINALES (7)

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ». (2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ». (4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ». (5) Prénoms et NOM des parents.

(1) *Epouse ou Mère*
Prénoms *Christine*
Nom (2) *SANTIAGO*

née ⁽³⁾ le *05 mai 1978*
à *10* heures *35*
à *Villeneuve-St-Georges*
Val de Marne
filles ⁽⁴⁾ de ⁽⁵⁾ *Antonio*
SANTIAGO GOMEZ
et de ⁽⁵⁾ *Franusca*
ONATE PEREZ

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° *829*
le *20 mai 2019* ⁽⁶⁾ _____

L'officier de l'état civil



MENTIONS MARGINALES (7)

à _____ heures _____

, le _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage. (7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... ».

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

à

(2)

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

1^{er} ENFANT (1)

Extrait de l'acte de naissance n° 79

le

16 février 2019

à

22 heures 57

est né(e) (2)

Pablo

SINGH SANTIAGO

(1^{ère} partie : SINGH, 2^{ème} partie : SANTIAGO)

Suivant déclaration conjointe

Du choix du nom en date du : 17/02/2019

du sexe masculin à Torxnan-en-Bere
(Seine-et-Marne)

(3)

reconnu(e) (4) le 18 février 2019 en cette
maine par son père :
Harinder Pal SINGH né le 06 août 1987
à Isar Bucha, Kapurthala (Inde)

Délivré conforme aux registres le 18 février 2019

MENTIONS MARGINALES (5)



Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « (1^{ère} partie : ... 2^{ème} partie : ...) » en cas de double nom de famille. (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le... », ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».